



▲
Félix DE BELLOY
Président de l'Îlot
▼

Chaque année, la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, est l'occasion de vous présenter les actions que l'Îlot mène en leur faveur. C'est avec une attention redoublée que nous aidons notamment celles ayant connu la prison, à reconstruire leur vie. En effet, les conditions de la détention sont particulièrement pénibles aux femmes qui, en outre, bénéficient moins que les hommes d'un accompagnement vers la réinsertion. Il en résulte qu'après la prison, elles semblent trop souvent dans une grande précarité. Cette double peine est largement étayée par les difficultés qu'elles éprouvent à échapper au regard de leurs proches et de la société, à restaurer les liens avec leurs enfants, ou encore à retrouver un logement et un emploi. Ces difficultés nous obligent et, avec votre appui si précieux, nous sommes résolus à leur offrir un accompagnement individuel et adapté. Merci encore pour votre soutien décisif qui permet à des femmes et à toutes les personnes que nous accompagnons de se reconstruire loin de la récidive.

> SOMMAIRE

Accueillir et préparer au départ les femmes sortant de prison	P.2
« Je veux tout reconstruire »	P.3
Au CHRS Thuillier, l'Îlot lutte aussi contre la précarité menstruelle	P.3
Renforcez votre engagement, devenez membre	P.4
Témoignage	P.4

ACCOMPAGNONS LES FEMMES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Le passage par la prison est particulièrement éprouvant dans la vie des femmes. Durant leur incarcération...mais aussi après leur libération. L'Îlot est à leurs côtés.



La journée internationale des droits des femmes nous invite toutes et tous à prendre le temps de comprendre la situation des femmes et notamment de celles ayant connu la prison ou étant encore sous main de justice. Comme elles ne représentent qu'environ 3,8% de la population carcérale, les

femmes n'ont pas accès à autant d'opportunités de travail, de formation, d'activités culturelles et sportives que les hommes. Par ailleurs, le faible nombre de Maisons d'arrêt pour femmes ou de quartiers pour femmes dans les prisons, les éloigne bien souvent de leur famille et enfants. Ces facteurs leur rendent la vie plus difficile en prison, alors même que celles-ci

sont déjà vulnérables : près de 30% d'entre-elles sont étrangères, au moins 13% sont illettrées et près de 100% ont connu des violences conjugales.

À leur sortie, elles bénéficient, là encore, de moins d'accompagnement que les hommes et paient un lourd tribut à leur passage en prison. Stigmatisées,

souvent abandonnées par leur famille, touchées de plein fouet par la précarité, les femmes peinent alors à retrouver le cours d'une vie normale. Pour les y aider, l'Îlot, soutenue par ses donateurs, les accueille dans ses deux CHRS, Thuillier à Amiens et du Val-de-Marne à Fontenay-sous-Bois, et les accompagne sur le chemin souvent difficile et long de leur réinsertion.

« Touchées de plein fouet par la précarité, les femmes peinent à retrouver le cours d'une vie normal. »

ACCUEILLIR ET PRÉPARER AU DÉPART LES FEMMES SORTANT DE PRISON

Parmi les organisations d'aide à la réinsertion du public justice, l'Îlot a la particularité d'accompagner aussi des femmes. Retour sur nos dispositifs d'hébergement et nos programmes dédiés avec le témoignage de Sabrina*, 20 ans.

Dans ses CHRS Thuillier à Amiens et du Val -de-Marne à Fontenay-sous-Bois, l'Îlot accueille des femmes seules ou en couple, avec ou sans enfants. Certaines d'entre elles ont connu la prison ou sont encore sous main de justice, par exemple en placement à domicile et contraintes de porter un bracelet de surveillance électronique. Pour elles, un long chemin commence qui nécessite avant tout de prendre le temps de souffler pour reprendre confiance en soi comme dans les autres puis enfin lever tous les obstacles à leur réinsertion durable.



Souffler, prendre le temps de faire le point

« En arrivant je me suis beaucoup mis la pression pour trouver un emploi, j'en étais déprimée. Ma référente s'en est rendu compte, elle est venue me voir dans mon studio, nous avons joué aux cartes et beaucoup discuté. Elle m'a conseillé de faire une petite pause pour mieux poursuivre mes recherches ensuite » raconte Sabrina, en placement à domicile à l'Îlot depuis 8 mois. À Thuillier, comme au CHRS Val-de-Marne, les éducatrices spécialisées sont particulièrement attentives au moment de l'accueil de nouvelles résidentes sortant de prison. **Déboussolées, stigmatisées, souffrant de précarité psychique, sociale, économique, ces femmes ont un grand besoin de souffler et de prendre le temps de se reposer et « de se poser » pour faire le point sur leur situation.**

Reprendre confiance en soi et dans les autres

Alors qu'elles sont en manque de repères, il est essentiel qu'elles puissent retrouver confiance en elles et dans les autres. Là-encore, le rôle des travailleurs sociaux et des éducateurs spécialisés est primordial. « Nous leur indiquons leur référente, qui aura à cœur de nouer un lien de confiance avec

elles. Si ce lien de confiance « ne prend pas », alors, la personne accompagnée change de référente. Des liens très forts se créent » explique Sarah Melane, éducatrice spécialisée au CHRS Val-de-Marne. Un sentiment partagé par Sabrina : « **J'ai toute de suite eu confiance dans ma référente car l'encadrement qu'elle m'annonçait allait dans le sens de ce que je souhaitais. J'ai besoin d'être cadrée, d'avoir un appui administratif et des conseils pour avancer. Elle me rappelle aussi mes obligations judiciaires.** »

Agir sur tous les leviers de la réinsertion

Dès leur arrivée au CHRS, les résidentes de l'Îlot bénéficient d'un accompagnement, en premier lieu, administratif et envisagent au plus tôt leur avenir, notamment avec l'obtention d'un logement pérenne. Sabrina raconte : « Ma référente m'a beaucoup aidée vis-à-vis de ma situation administrative. Elle m'a accompagnée pour régler la situation avec les impôts afin que j'aie un numéro fiscal, indispensable pour faire une demande de logement social. Avec elle j'ai pu constituer mon dossier pour faire cette demande. Je n'envisage pas de retourner vivre chez mes parents, je souhaite rester au CHRS jusqu'à l'obtention d'un logement social. » Au-delà, l'Îlot propose à ses résidentes, comme à ses résidents, d'activer tous les leviers pour une réinsertion durable. L'emploi occupe une part déterminante : « **Ma conseillère m'a mise en contact avec Pôle Emploi, la Mission locale, des jobs dating... Elle m'a aussi appris à faire un CV. Lors du job dating j'ai obtenu un CDD !** » s'enthousiasme Sabrina.

Pour aider des femmes, ayant connu la prison ou non, à retrouver une vie apaisée et normale, comme pour proposer à tous nos bénéficiaires des dispositifs individuels qui auront un vrai impact sur leur vie, nous avons besoin de votre soutien. Merci d'avance !



*Le prénom a été modifié.

AGIR DANS UN CADRE SÛR

« JE VEUX TOUT RECONSTRUIRE »



Résidant au CHRS Thuillier depuis la fin de sa détention il y a 9 mois, Alice* revient sur l'accompagnement de l'Îlot dont elle bénéficie pour faciliter sa réinsertion durable.

« J'étais rassurée de savoir que j'allais passer directement de la prison au CHRS Thuillier. Je ne voulais pas être lâchée dans la nature. La détention m'a apporté beaucoup par rapport à mon passé. L'aide des professionnels m'a aidée à mettre des mots sur ce que j'ai vécu. Je me suis retrouvée et je veux tout reconstruire. J'avais besoin que cette épaule, sur laquelle je pouvais compter en Maison d'arrêt, soit encore là. L'Îlot a pu faire cela. J'ai eu un bel accueil au CHRS. L'équipe a fait en sorte que je ne manque de rien, le temps d'avoir à nouveau des revenus. J'ai été accompagnée pour me réinscrire à Pôle Emploi, faire la mise à jour aux Impôts, déposer un dossier pour le RSA. Avec mon encadrante, on a fait des demandes de logement.



« Pour moi l'Îlot c'est le début du cheminement vers ma reconstruction. »

L'Îlot m'a orientée vers un Centre médico-psychologique. Je travaille sur la parentalité, à répondre aux besoins d'un enfant. L'Îlot m'aide à recevoir mes enfants, en visite simple, une journée par week-end, un par un. Exceptionnellement, j'ai pu les recevoir dans un logement plus grand pour les vacances de Noël. Je rêve de pouvoir les réunir tous autour d'une même table. Je peux parler de mon chagrin en tant que maman avec ma référente, elle a une oreille attentive. Je suis en formation professionnelle. J'ai fait un stage en restauration collective à la SNCF, j'ai adoré ça, c'est mon univers. En détention, je travaillais à la cantine. J'aimerais travailler comme agent polyvalent en restauration collective dans une cantine d'entreprise.»

*Le prénom a été modifié.

VIVRE À L'ÎLOT

AU CHRS THUILLIER, L'ÎLOT LUTTE AUSSI CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSUELLE

En partenariat avec l'association AGENA, le CHRS Thuillier d'Amiens a proposé à ses résidentes, des ateliers sur la santé féminine et les menstruations, afin de lutter contre la précarité menstruelle.



La précarité menstruelle est enjeu de santé publique et de solidarité. Elle concerne **près de 2 millions de femmes dont l'accès aux protections hygiéniques est difficile ou impossible, pour des raisons avant tout financières**. Cette situation porte atteinte à leur dignité et constitue notamment un frein à l'insertion de milliers de femmes en situation de précarité.

C'est également un facteur de risque pour la santé, en cas de renouvellement insuffisant des protections. Face à ce constat, le CHRS Thuillier d'Amiens, en partenariat avec l'association AGENA, qui vient en aide aux femmes en difficulté, a organisé des ateliers de sensibilisation autour de la précarité menstruelle et des différents types de protections hygiéniques.

Des infirmières diplômées d'État et des éducatrices spécialisées ont ainsi délivré des explications sur l'anatomie de l'appareil reproductif féminin et les menstruations. Une distribution de protections hygiéniques (serviettes, cup, culottes menstruelles) a clos ces ateliers, très appréciés par les participantes.

**S'ENGAGER
AVEC L'ÎLOT**

RENFORCEZ VOTRE ENGAGEMENT, DEVENEZ MEMBRE

Tout comme le professionnalisme et le dévouement de tous les salariés et bénévoles de l'Îlot, votre soutien financier est essentiel pour réussir notre mission de réinsertion durable de personnes marginalisées, dont celles ayant connu la prison. Nous vous en remercions très chaleureusement.

Au-delà de votre soutien financier, vous pouvez aussi participer à la vie de notre association et renforcer son assise, en rejoignant les 216 membres de l'Îlot. En adhérant à l'Îlot, vous contribuez à la légitimité de nos actions et vous pouvez suivre de près notre fonctionnement. Vous êtes invité(e) à notre Assemblée générale annuelle, où vous participerez notamment au vote du budget et à l'élection des membres du Conseil d'Administration. Votre adhésion est un acte volontaire de solidarité et d'engagement dans la lutte contre la récidive, par lequel vous devenez un relai des messages de l'association et portez aussi ses valeurs et principes.

Pour devenir membre, il vous suffit de nous adresser votre demande par courrier ou par e-mail à maisons-accueil@ilot.asso.fr, en décrivant vos motivations en quelques mots. Si votre candidature est approuvée par le Conseil d'Administration de l'Îlot, nous vous demanderons de vous acquitter de la cotisation annuelle, s'élevant à 20€. Elle donne droit à la même réduction d'impôt sur le revenu qu'un don fait à l'Îlot, soit une réduction de 75% dans la limite de 1000€, puis de 66% au-delà, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Il n'est pas nécessaire d'être donateur pour devenir membre mais si vous l'êtes, et si vous avez opté pour un prélèvement automatique de plus de 20€ par an, le montant de votre adhésion sera compris dans le montant de votre don et vous n'aurez pas de versement supplémentaire à effectuer.

N'attendez plus, contactez-nous pour rejoindre notre communauté de membres et donner encore plus de force à votre engagement !

TÉMOIGNAGE



▲
Dolorès, éducatrice
spécialisée au CHRS
Les Augustins, Amiens
▼

« Avec l'équipe de travailleurs sociaux, notre rôle consiste à accompagner les résidents dès leur arrivée. 70% des personnes accueillies viennent de la justice. Nous les accueillons avec attention et bienveillance, ils ont « le gîte et le couvert » en quelque sorte.

Notre équipe est également composée d'un assistant social et d'éducateurs spécialisés, qui proposent un accompagnement personnalisé. Le but est de nous rapprocher au plus près de leurs désirs et de leurs projets, afin d'évaluer avec eux ce qui est réalisable. Nous essayons de les amener à se réinsérer, à entrer dans une vie sociale afin qu'ils puissent nous quitter en ayant acquis des repères.

Nous accueillons la personne comme elle est, avec son histoire. Nous essayons petit à petit de nouer une relation de confiance, afin de l'amener à travailler, à réfléchir, à prendre du recul par rapport à son histoire.

Cette relation de confiance, sur laquelle j'insiste beaucoup et qui est au cœur de notre métier, nous permet aussi d'interpeller la personne, de lui dire, à un moment donné « il faut que tu prennes soin de toi ». »

UN DON, UNE ACTION

60 €

=

Permet de fournir un repas, midi et soir pendant une semaine dans notre établissement d'urgence la Passerelle.

**15 €/MOIS
PENDANT 1AN**

=

Contribue à former une personne dans l'un de nos Ateliers Qualification-Insertion, permettant l'obtention d'un diplôme dans la restauration collective.

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu (IR), votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 75% dans la limite de 1 000€. Au-delà et dans la limite de 20% de votre revenu imposable, la réduction est de 66%.

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), votre don ouvre droit à une réduction de votre IFI de 75% dans la limite de 50 000€.



➤ **Découvrez toute notre actualité :**

www.ilot.asso.fr

➤ **Devenez membre de l'Îlot :**

www.ilot.asso.fr/vous-engager

➤ **Devenez bénévole en nous contactant :**

benevoles@ilot.asso.fr

➤ **Rejoignez-nous sur :**

